



SPONTAN ADD a.s.b.l. se voit comme point d'information et de rencontre créé à l'intention de toute personne confrontée avec le problème de l'ADD (**A**ttention **D**eficit **D**isorder, en français: TDA(H): **T**roubles **d**éficitaires de l'**a**ttention avec/sans **h**yperactivité).

Nous offrons des **formations à la demande**, à organiser dans votre établissement:

▪ **Objectifs :**

- Offrir une vue internet / un échange sur les **troubles déficitaires de l'attention**.
- Mieux comprendre l'évolution du trouble.
- Essayer de trouver des solutions appropriées

▪ **Méthodologie :**

- Apport théorique.
- Mise en situation.

▪ **Programme :**

- Attentes du groupe.
- Situations / expériences apportées par chacun(e).
- Définition du trouble.
- Définitions de comorbidités.
- Profil de personnes atteintes.
- Les besoins des personnes atteintes.

▪ **Stratégies d'animation :**

- Apport théorique (exposés interactifs)
- Présentations audiovisuelles.
- Mise en situation.
- Partage d'expériences.
- Bibliothèque sur les problématiques.

▪ **Durée de la formation :**

- Environ 3 heures, à trois interlocuteurs.

▪ **Public-cible :**

- La formation d'adresse à toutes les personnes concernées.
 - du milieu psycho-social.
 - éducatif.
 - Du milieu scolaire.
- Et a tout public intéressé.

▪ **Matériel à mettre à disposition :**

Nous avons besoin d'un projecteur, compatible avec notre ordinateur portable.

▪ **Informations supplémentaires :**

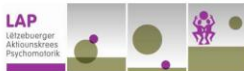
SPONTAN ADD a.s.b.l.
Info-tél : 26 25 95 95
e-mail : help@adhs.lu
<http://www.adhs.lu>

En cas d'intérêt, veuillez contacter Mme Evangelista au Tél. 26 25 95 95 ou par e-mail à help@adhs.lu

SPONTAN ADD a.s.b.l. a été constituée en 2003 comme association à but philanthropique. Notre association se voit comme point d'information et de rencontre créée à l'intention de toute personne confrontée avec le problème de l'ADD. L'expérience a démontré qu'un grand nombre de patients demeurent en quête d'informations après l'établissement définitif du diagnostic.

Par défaut de capacités autonomes permettant aux patients ADD de structurer leur vie quotidienne, le risque de sombrer dans l'alcoolémie, la toxicomanie, la délinquance ou encore l'exclusion sociale perdure. Néanmoins les traitements spécifiques, les thérapies, les écoles spécialisées ou bien les groupes d'entraide existent. Notre tâche consiste à dispenser les informations et à accompagner les concernés dans leurs démarches pour réintégrer une vie organisée.

A ces fins nous avons entamé au plan national une collaboration étroite avec les médecins, les thérapeutes, le personnel enseignant, ainsi que toutes les autres associations à vocation similaire afin de réaliser un véritable réseau d'assistance.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MINISTÈRE DE LA FAMILLE
ET DE L'INTÉGRATION
Grand-Duché de Luxembourg



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

